

LA RIVE



23
Février 2022

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>

Edito: **nous sommes en guerre**

Nous pouvons retourner le problème par n'importe quel bout, tergiverser, se rassurer, faire semblant de ne pas être concerné, le fait est évident, **le dictateur Russe Poutine a déclaré la guerre à tous les pays occidentaux membres de l'OTAN!!!**

L'invasion de l'Ukraine est un prétexte et une étape dans la guerre totale que ce tyran veut imposer à la planète! Il provoquera une guerre nucléaire qui va probablement exterminer la quasi-totalité de l'humanité, car si un seul despote fou appuie sur le bouton, alors toutes les forces de l'apocalypse se déchaîneront sur l'humanité!...

Voilà comment va le monde aujourd'hui, mais compte tenu de l'égoïsme, de la violence, de la haine des autres véhiculées par nos sociétés du chacun pour soi et de la soif de domination, l'extermination de l'espèce humaine par elle-même était somme toute largement prévisible!

"l'humanité disparaîtra, bon débarras", écrivait un pamphlétaire du début du siècle, j'imagine qu'on n'en est pas loin...

Mais bon, on va faire comme si... Comme si tout allait bien et que les choses continuent comme avant. Alors parlons d'autre chose... Et tant pis si ça nous tombe sur la gu...le!

Visite du député: des infos sur facebook...



Le 22 Janvier, Monsieur le député Marc Delatte est venu rendre visite à notre Maire... Cette visite, que j'ai considéré se faire en catimini, n'a pas fait la une des médias locaux. Mais notre député a fièrement commenté cette visite sur sa page Facebook... Il prétend qu'il était en visite à Ugnly le Gay car il se préoccupe de monde rural, et il s'est exprimé en ces termes:

«À la rencontre des élus de la circonscription.

Aujourd'hui, je me suis rendu dans le joli village d'Ugnly-le-Gay, à la mairie, pour

un échange constructif avec le Maire Sylvie Lelong. L'occasion de partager nos visions des territoires ruraux et la volonté de construire un avenir meilleur pour nos villages...»

Je ne sais pas quelle vision du monde rural nos deux édiles ont partagée, je suis en tout cas très heureux qu'ils clament leur volonté de «construire un avenir meilleur pour notre village». Espérons cependant que ces déclarations tonitruantes d'intention ne restent pas à l'état de vœux pieux...

Je me réjouis que monsieur le député ait soudainement la fibre campagnarde ! Il fut un temps où ce n'était pas forcément sa principale préoccupation... En effet, lors des élections municipales, je lui avais envoyé une lettre lui demandant sa position sur la proposition de nos adversaires de supprimer les inspections de nos assainissements sous prétexte qu'elles nous coûtaient de l'argent, alors que dans d'autres communes, les habitants ne payaient pas un centime.

Voilà ce que je lui écrivais à l'époque:

«... *Monsieur le député,*

Lors de la réunion électorale publique du 11 Mars 2020, les candidats de la liste «Tous ensemble pour l'avenir d'Ugny le Gay» ont ouvertement condamné la décision des conseils municipaux précédents qui ont donné leur accord pour le contrôle des assainissements des habitations du village. Ceci pour se conformer à la loi sur l'eau (du 3 Janvier 1992), et pour répondre à l'injonction du Préfet de l'Aisne qui par lettre du 18 août 2014 ordonnait au Maire d'Ugny le Gay de mettre fin à la pollution inacceptable que généraient les assainissements individuels du village d'Ugny le Gay.

Cette décision a induit une redevance annuelle de 38,50 euros, que les candidats de cette liste contestent et jugent inutiles...

Je sollicite de votre autorité un avis sur cette prise de position, qui consiste à reprocher à des élus de s'être conformés à la loi, au prétexte que certaines communes n'ont pas déclenché ce contrôle et ne font pas supporter le coût de cette opération à leurs habitants... Ils se réfèrent donc à une pratique illégale de ces communes, pour dénigrer l'action du Conseil Municipal sortant et en faire un argument électoral...»

Monsieur le député n'a pas daigné me répondre et nous ne saurons donc pas ce qu'il pense de cet appel à l'illégalité... Toujours est-il qu'il n'a pas l'air de se préoccuper beaucoup de la pollution que génère nos assainissements non conformes... Nous polluons notre territoire, celui des autres puisque nos eaux de vaisselle parcourent plusieurs communes avant de se jeter dans l'Oise... Mais de tout cela, Monsieur notre député a l'air de s'en contreficher royalement...

L'avenir meilleur de nos territoires ruraux ne passera donc pas par le respect des principes écologiques les plus élémentaires...

Peut-être aussi qu'en ces temps d'élection présidentielle, c'était surtout pour recueillir le parrainage de Madame la Maire d'Ugny le Gay pour le non candidat Macron ?... Il paraît qu'il en aurait déjà 527...

Repas de CCAS dissident...



Les années se suivent et se ressemblent au cours de cette période longue au cours de laquelle les moments de convivialité nous sont désormais interdits... Remplacés par des boîtes de chocolat sensées nous consoler de l'absence de ces moments fraternels... Triste succédanée qui ressemble à un cadeau électoral plutôt qu'à un geste significatif pour rapprocher les concitoyens...

Aussi a-t-il été organisé avec bonheur un repas festif qui a revêtu quelque peu la tenue d'un repas de CCAS dissident... Nous y avons parlé de tout, et bien sûr aussi (mais pas trop) de politique municipale car c'est un sujet qui nous passionne toujours, non pas par rapport à son passé, sujet que nous avons largement épuisé, mais au sujet de son avenir... Et puis le futur de notre commune est cent fois plus intéressant que son passé, même si parfois, l'évocation de celui-ci peut nous aider à préparer l'avenir...

Réforme du scrutin électoral des communes de moins de 1000 habitants...

A propos d'avenir, et particulièrement le municipal, il se dessine sous les meilleurs auspices puisque les carabistouilles en forme de règlement de compte qui étaient de mise pour chaque scrutin depuis plus d'un quart de siècle est définitivement banni! En effet un projet de loi déposé par la députée Élodie Jacquier-Laforge à l'Assemblée nationale le 19 octobre 2021 a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 3 février 2022. Pour favoriser le respect de la parité dans les conseils municipaux, la proposition de loi étend aux communes de moins de 1000 habitants le mode de scrutin de liste paritaire appliqué dans les communes de 1000 habitants et plus. Il n'y aura donc plus possibilité de panachage lors des prochaines municipales!

Fini donc les comportements imbéciles qui consistent à rayer rageusement un candidat sous prétexte qu'on a des problèmes de voisinage avec lui... La prochaine fois on met la liste entière, ou pas!... Et c'est le candidat Maire choisi par cette liste qui sera élu.

Enfin si ce candidat Maire a judicieusement choisi des co-listiers qui ont un minimum de conscience politique pour respecter leur engagement à ses côtés...

Pas comme en 2020... Ni d'ailleurs en 2014... Pas plus qu'en 2008... Ou en 2001... Et peut-être en 1995... Mais ça c'est une autre histoire que je vous raconterai peut-être un jour...

Ça ratiboise dans la campagne...



En cette fin d'hiver, une fois que les chasseurs ont décimé notre faune locale, c'est au tour des bûcherons de raser nos bois et nos forêts... Et ils ne s'en privent pas!

Témoins ces coupes de bois que l'on peut admirer en se baladant dans la campagne environnante, au Jeu d'Arc, le long du vieux chemin de Chauny, ou à Commenchon sur le chemin de la Bourgogne...

Après tout cet abattage, les grandes compagnies pétrolières viendront replanter des arbres, des peupliers probablement, car ils poussent plus vite. Et elles pourront ainsi se payer à peu de frais des droits à polluer alors qu'elles n'ont fait que participer à une déforestation, lente mais certaine!!